



66^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Samedi 13 février 2021
à Lautrec



Salle des sports
81 LAUTREC



DÉROULEMENT DU CONGRÈS 2020

APPEL DES SOCIÉTÉS. VÉRIFICATION DES POUVOIRS

- Allocution de Monsieur Marc FABRE Président du Comité Départemental
- Présentation des personnalités à la tribune
- Le mot du Président de la Pétanque Lautrecoise
- Présentation des excusés
- Minute de silence
- Approbation du Procès-Verbal du congrès de Laboutarié 2019
- Rapport moral présenté par Monsieur Joseph MARTINEZ Secrétaire Général du Comité Départemental. *vote*
- Rapport financier présenté par Monsieur Pierre BALESTER Trésorier du Comité
- Rapport des vérificateurs aux comptes .*Vote*

VOTE

- Intervention de Monsieur Alain JUILLA (commission jeunes)
- Présentation du budget prévisionnel 2021 par Pierre BALESTER
- Décisions du Comité
- Vœux des sociétés – Questions diverses
- Remise des diplômes
- Récompenses

OUVERTURE DU 66^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL LAUTREC 2020

Par Marc FABRE

Président du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn

Mesdames, Messieurs en cette année exceptionnelle je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour le 66^{ème} congrès Départemental à LAUTREC. Je remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos partenaires et élus, toujours fidèles à ce rendez vous. Généralement le congrès Départemental est une fête qui réunit tous les représentants des clubs de notre Département. Pour cette année 2020 la crise sanitaire nous oblige à tronquer ce congrès.

Je voudrais excuser :

Toutes les personnalités n'ayant pu nous honorer de leur présence suite à cette crise sanitaire qui nous touche actuellement.

J'ai le plaisir d'accueillir à la tribune :

Mr Arnaud MONTSSARAT Président de la Pétanque Lautrécoise.

Mr Thierry DAGUZAN Représentant la Mairie de LAUTREC.

Mr Jean François CHAFFRET Président d'Honneur du comité Départemental.

Après vérification des feuilles de présence, le quorum étant atteint avec 79 sociétés affiliées et présentes sur 82, je déclare ouvert le 66^{ème} congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn.

Je voudrais remercier Mr Thierry BARDOU Maire de la ville de LAUTREC qui nous reçoit aujourd'hui dans sa commune.

Mes pensées vont tout naturellement à ceux qui durant l'année écoulée ont été douloureusement éprouvés et à ceux qui malheureusement nous ont quittés au cours de cette année. Le comité Départemental a particulièrement été touché cette année 2020, avec les disparitions de Mr Jean Michel ASTIÉ membre du comité et président de la commission d'arbitrage, Mr Serge BESOMBES président du pétanque club de Naves qui fut membre du comité pendant de très nombreuses années, et tout récemment Mme Monique BARTOCCI qui fut vérificateur aux comptes du comité.

Minute de silence

Approbation du congrès de LABOUTARIE.

Le 65^{ème} congrès de LABOUTARIE du 7 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

CONGRES DE LAUTREC 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs membres du comité Départemental.

- C'est avec grand plaisir que je vous retrouve toutes et tous après une année 2020 apocalyptique impliquant une saison sportive fantôme.

- Je remercie toute l'équipe du Comité Départemental avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant ces quatre dernières années.

- Je remercie également tous les dirigeants, les bénévoles qui ont œuvré pour que quelques manifestations aient lieu dans des conditions souvent très difficiles.

Je ne vais pas retracer l'année 2020 qui pour moi est une saison à oublier.

- **Secrétariat** : Mme Chantal SIMON qui avait pris ses fonctions au mois de janvier 2018 a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Je voudrais la remercier pour son engagement et pour ses compétences qu'elle a mises à la disposition du Comité. Merci Chantal qui est présente ici.

Nous avons pallié à son remplacement en recrutant Mme Laurence LALIGANT qui est également présente parmi nous.

- Parlons licences :

Nous comprenons la frustration des licenciés mais qui peut croire que l'on approuve cette situation et que l'on se satisfait de cette saison 2020. Il n'y a pas d'un côté les dirigeants et de l'autre les pratiquants. Nous sommes tous dans le même bateau et nous avons tous la même volonté de voir les compétitions reprendre.

Tout le monde (clubs, comités) ont été atterrés de connaître pour la première fois une saison sans championnats de France.

Toutes les interdictions qui nous ont touchées ne sont pas du fait de la fédération et des comités mais ce sont bien les autorités publiques qui n'autorisent pas la pratique du sport amateur.

- **Parlons finances** : Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice de 33000 € notre trésorier Pierre BALESTER qui fait toujours un travail remarquable vous retracera en détail la gestion de l'année 2020.

De nombreux licenciés ignorent le fonctionnement des finances d'un Comité Départemental. Tout le monde sait que le prix de la licence FFPJP du Tarn est parmi les plus basses dans le monde du sport (27€ une des moins chère parmi les Comités de notre pays).

A savoir 12€ à reverser à la FFPJP (à compter de l'exercice 2021), 3,5€ au Comité Régional Occitanie soit 11,5€ restant au CD81 (moyenne en France pour les comités est de 18€50).

Il est vrai que comme n'importe quelle association, club ou comité, nous avons eu moins de dépenses en cette année. Il faut savoir, toutefois, que le comité a une base de frais fixes qui correspondent à la masse salariale et aux différents frais de fonctionnement. Ce sont des dépenses incompressibles chaque année. Notre trésorier vous donnera les détails par la suite.

Par ailleurs, nous avons une gestion responsable de nos finances, nous savions que 2020 ne serait pas l'année la plus difficile et que 2021 sera beaucoup plus complexe financièrement pour tout le monde (**les économies nous seront indispensables en 2021**).

Il faut savoir que les finances du comité proviennent à 75% des affiliations, des licences et des mutations les 25% restant provenant des droits d'inscription, et de subventions.

J'en profite pour remercier le Conseil Départemental et le CDOS qui nous soutiennent tous les ans.

Autrement dit notre santé financière repose essentiellement sur le nombre de licenciés. En temps normal c'est une force car nous sommes autonomes financièrement c'est pourquoi j'insiste, le Comité n'est en rien à l'origine des interdictions. Il les subit et les regrettes comme tout le monde et si les licenciés nous fuient, c'est tout l'édifice qui est pénalisé.

En conclusion je dis que la licence fait vivre toute la chaîne de nos sports pétaïque et jeu Provençal.

- Région Occitanie :

L'assemblée Générale électorale 2020 du CRO pour 4 ans aura lieu le dimanche 14 Mars 2021 en principe dans notre département.

Nouvelle liste

Tête de liste

Mr FABRE Marc	candidat sortant
---------------	------------------

Médecin
(liste uninominale)
Mr CAYLA Christian

Candidates et candidats

Mr AUGÉ Jean-Pierre	candidat sortant
Mr BALESTER Pierre	candidat sortant
Mr BARDOU Christian	candidat sortant
Mme CORRADO Brigitte	nouvelle candidate
Mme DELAS Nathalie	nouvelle candidate
Mr GARRIC Philippe	nouveau candidat
Mr HENRI Eric	candidat sortant
Mr JUILLA Alain	nouveau candidat
Mme KNEPPER Brigitte	candidate sortante
Mr KNEPPER Pascal	candidat sortant
Mr LENFANT Daniel	candidat sortant
Mme LLORCA Dalila	candidate sortante
Mr MAGALHAES Avelino	nouveau candidat
Mr MARTINEZ Joseph	candidat sortant

Un peu plus tard sera élu une nouvelle équipe qui devra conduire la destinée du Comité Départemental pour les 4 années à venir.

Je souhaite que 2021 nous permette de retrouver nos terrains, nos compétitions, et tous les moments de partage et de convivialités.

A vous dirigeants, bénévoles, membres du Comité Départemental, un grand merci pour tous le temps que vous consacrez à nos sports favoris que vous faites vivre dans nos villes et nos villages.

Mesdames et Messieurs je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente année 2021.

RAPPORT MORAL CONGRES 2020

Bienvenue à toutes et à tous pour ce 66° congrès départemental.

Je vous remercie d'être présents aujourd'hui malgré la situation sanitaire actuelle. C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve après cette saison 2020 bien blanche ou bien noire.

Je remercie la municipalité de Lautrec pour son accueil dans cette salle ainsi que le président de la pétanque Lautrécoise Arnaud Monssarat et son équipe pour l'organisation de ce congrès avec tous les inconvénients dus au protocole sanitaire.

Evidemment ce congrès sera singulier et différent des congrès passés à cause de cette pandémie qui nous est tombée dessus subitement au mois de février 2020 mettant fin à toutes nos compétitions officielles le 17 mars à 12 heures (seule la coupe de France a pu aller à son terme). Face à cette situation sans précédent et dans l'incertitude de la reprise de nos compétitions nous devons toutefois préparer cette saison en espérant pratiquer au plus tôt.

Ce compte rendu moral sera bien entendu très allégé à l'instar de la saison 2020 car largement imputé des différents palmarès, résultats ou autres participations aux championnats.

Pour commencer je ferai l'état des licences pour la saison 2020

4185 joueuses et joueurs répartis dans 95 clubs composaient l'effectif des licences soit une baisse de 260 licences par rapport à 2019

Pour la saison 2021 au 11 février 1312 licences ont été validées soit 30%

Pour info au 11 février 107425 licences ont été enregistrées en France contre 245000 au 11 février 2020 (-56%)

En 2020 seules deux compétitions ont pu avoir lieu

La coupe du Tarn avec 63 équipes malheureusement stoppée au niveau des 1/8 de finales et La coupe de France avec 37 équipes qui elle est allée à son terme au mois d'aout en qualifiant 4 équipes pour le 1° tour de zone (la boule d'or Gaillac, Le parc Albi, la Bouriatte Castres et Couffouleux-Rabastens)

La boule d'or Gaillac et le parc Albi ont pu jouer in extremis ce tour en gagnant respectivement contre Sainte-Livrade (47) et Vailhourdes (12) avant que cette compétition soit elle aussi arrêtée .La Bouriatte Castres qui devait recevoir Magnanac (31) et Couffouleux-Rabastens qui devait recevoir Mauvezin (32) vont pouvoir peut-être jouer le 14 mars.

En ce qui concerne les licences à partir de cette année il faut prendre en compte le changement de catégorie chez les jeunes

Juniors 15-16 et 17 ans

Cadet 14-13 et 12 ans

Minime 11-10 et 9 ans

Benjamin 8 ans et avant

Licences : la fédération a décidé de ne pas annuler l'augmentation de 2€ prévue cette année pour financer la construction du futur complexe sportif national laissant aux comités la difficile décision de répercuter ou pas cette hausse aux clubs. Certains, comme le Tarn l'ont annulée, d'autres l'ont maintenue.

Pour la prise de licence attention aux certificats médicaux car beaucoup arrivent au terme des 3 ans.

Mutations : elles sont toujours à 30€ en interne et 50€ inter comité. Attention à partir de 2022 toute mutation d'un joueur qui n'aurait pas pris de licence depuis un an sera payante en interne ou inter-comité. Les mutations peuvent se demander toute l'année seule condition ne pas l'avoir prise dans un club durant l'année.

Pour la catégorisation évidemment pas de classement ni de liste d'élites et honneur.

Le comité régional a modifié le championnat des clubs vétérans. A partir de cette année il y aura 4 poules de 8 joueurs. Le comité du Tarn sera représenté par le pétanq'club de Navès et la pétanque Sidobrienne.

La fédération a annulé le championnat de tir de précision en 2021. En principe, à partir de 2022 cette compétition aura lieu tous les deux ans.

La future commission technique avec à sa tête Alain Juilla s'est déjà mise au travail et a proposé au Comité un projet ambitieux pour les jeunes. Ce projet est estimé à 12500€ par an sur 4 ans avec notamment la création d'un championnat du Tarn tir de précision pour toutes les catégories jeunes, un championnat du Tarn tête à tête jeune, la création d'une équipe avenir 81 chargée entre autre d'envoyer des équipes de jeunes dans des nationaux. Une aide financière du Comité aux organisateurs de concours jeunes dans le département. L'objectif de toutes ces initiatives est de faire vivre cette commission et de faire jouer les jeunes avec l'ambition d'intéresser et de licencier d'autres jeunes. Je souhaite bonne chance à cette commission avec l'espoir de voir le nombre de licences jeunes à la hausse.

L'année 2020 a été un bon cru pour la commission d'arbitrage qui s'est enrichie de 6 nouveaux arbitres dont une féminine.

A partir de cette année le Comité a mis en place une nouvelle compétition la coupe du Tarn vétéran avec le même règlement que la coupe de France la féminine devra être vétéran

Avant de conclure ce rapport moral je voudrai remercier les membres du Comité précédent pour leur engagement et leur dévouement durant ces 4 années et avoir une pensée émue pour Jean-Michel.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne saison 2021 même si l'évolution très négative actuelle ne laisse pas entrevoir l'espoir de pratiquer dans les jours ou mois à venir. Cependant nous devons envisager l'avenir de notre sport et organiser la prochaine saison sportive. J'espère que les effets dévastateurs de ce virus sur la saison dernière n'auront pas les mêmes impacts cette année. Que cette saison 2021 nous permette de nous retrouver au plus tôt sur les terrains pour pratiquer notre sport avec tous ces moments de partage et convivialité. Cette pandémie aura au moins permis de confirmer le lien social que tissent la pétanque et le jeu provençal ainsi que l'animation dans les villes mais surtout dans les villages qu'ils amènent. Si j'avais un vœu à faire ce serait celui de sauver au moins les championnats des clubs qui sont pour moi les compétitions qui reflètent le plus l'esprit de notre sport et qui rassemblent le plus de joueuses et de joueurs.

Pierre Balester prend la parole pour présenter le rapport financier de l'exercice 2020 qui s'est achevé sur un résultat positif.

RAPPORT FINANCIER

Il en ressort que c'est le poste « Dépenses » qui a contribué à cet excédent. Aucun championnat qu'il fût départemental, régional, national, n'a pu se dérouler avec toutes ses conséquences au niveau des charges même si les recettes, aussi, ont été impactées mais de manière plus relative. Pour exemple, les articles « Engagements aux diverses compétitions et Recette Boulodrome Départemental » sont réduits à une portion congrue.

Néanmoins et en conclusion, nos réserves s'en trouvent confortées, représentant dès lors l'équivalent d'une année d'exercice mais au détriment d'une pratique quasi nulle de notre discipline. Nous ne pouvons nous réjouir de cette aisance matérielle acquise par notre Comité.

La perspective d'une année 2021 chaotique, indécise, l'augmentation de 2€ de la part fédérale non répercutée sur le prix de la licence, la baisse du nombre de licenciés, sont des éléments qui pèseront sur le résultat de l'exercice à venir.

A la question de M. Grès, président de la Fanny Saint Juéry, s'interrogeant sur l'augmentation du poste « Gestion du Comité », le trésorier apporte l'éclaircissement suivant :

Il s'agit d'une facture d'achat de butes personnalisés en vue de les offrir lors de diverses manifestations, facture d'un montant de 1 760€.

S'agissant de la seule question soulevée par cette présentation, les vérificateurs aux comptes ont la parole et font lecture de leur rapport qui se conclut par une invitation à voter les comptes qui viennent d'être présentés.

A l'unanimité ces comptes sont approuvés.

COMpte DE Résultat

Exercice du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020

DEPENSES	2020	2019	RECETTES	2020	2019
ACHATS DE FOURNITURES	7 504	21 043	SUBVENTIONS ET AIDES	6 999	13 999
Calendrier officiel	1680	1656	Subvention C.N.D.S		2000
Fournitures de Bureau	1107	1565	Subvention Département	6999	11999
Fournitures fédérales	1273	1312	Aide Etat CUI		1422
coupes, médailles, trophées	1588	3032	AFFILIATIONS	1 980	2 040
Habillement joueurs		4362	Secteur Albi-Carmaux	770	810
Habillement comité	1455	1455	Secteur Gaillac-Grauhlet	570	540
Achat de matériel et maintenance	401	8021	Secteur Castres Mazamet	640	690
CHARGES EXTERIEURES	1 627	2 222	LICENCES	109 273	116 192
Location immobilière	726	576	Secteur Albi-Carmaux	35787	39751
Primes d'Assurance	835	818	Secteur Gaillac-Grauhlet	31936	32300
Divers	66	828	Secteur Castres-Mazamet	41550	44141
COMPÉTITIONS EXTERNES		21 522	AUTRES PRODUITS	10 244	28 518
Championnat de France Promotion		1382	Engagements diverses compétitions	990	17740
Championnat de France x2 Fémin et T àT mas		1462	Recettes publicitaires	850	1050
championnat de France x3 Féminin		657	Mutations	5590	5380
championnat de France x3 Masculin		2758	Amendes, Duplicatas	2078	2046
championnat de France x2 masculin et TàT fémin		1328	Recettes Boule drome départemental	700	2302
championnat de France Vétérans		1471	Produits divers de gestion courante	36	
championnat de France x2 mixte		631	PRODUITS FINANCIERS	1 510	1 619
championnat de France Jeunes		1531	Revenus valeurs mobilières	1430	1563
championnat de France Jeu Provençal x3		635	Intérêts des comptes financiers	80	56
championnat de France Jeu Provençal x2		654	PRODUITS EXCEPTIONNELS		864
championnats clubs Nationaux, Régionaux		2154			
coupe de France des Clubs		390	Divers		322
championnats régionaux 1& 2		4815	Produits exceptionnels sur exercice antérieur		542
championnats régionaux jeu provençal 1 & 2		1654			
COMPÉTITIONS DEPARTEMENTALES	869	4 205			
coupe du Tarn des clubs		100			
coupe des Présidents		175			
compétitions, détection, sélection jeunes	741	1348			
championnats départementaux		534			
compétitions diverses	128	98			
championnats du Tarn des Clubs		1950			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	16 483	22 473			
Divers	788				
Organisation Congrès fédéral et régional	1555	2023			
Congrès Départemental	2640	2045			
Frais des délégués et arbitres	2793	13010			
Gestion du comité	3492	1373			
Frais de secrétariat	551	73			
Frais postaux et téléphoniques	864	1003			
Services bancaires	413	489			
Cotisations diverses	870	287			
Formation éducateurs, initiateurs	517	320			
Aide à la politique jeunes	2000	1850			
CHARGES SOCIALES	14 391	13 826			
Salaires	10482	10020			
Cotisation URSSAF et Pôle Emploi	2812	2710			
Cotisation mutuelle & prévoyance	276	207			
Cotisations retraite	639	584			
Formation professionnelle	50	179			
Médecine du travail	132	126			
REDEVANCES	55 525	59 711			
subventions reçues et reversées	330	400			
Redevances fédérales	41185	43635			
Redevances comité régional Occitanie	14010	15676			
CHARGES FINANCIERES		40			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		322			
TOTAL DES CHARGES	96 399	145 724			
RESULTAT (Excédent de l'exercice)	33 607	17 508			
TOTAL	130 006	163 232	TOTAL DES PRODUITS	130 006	163 232

COMITÉ DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL DU TARN

BILAN

Exercice du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	56 229	56 229	CAPITAUX PROPRES	141 681	108 073
Parts SAOS	381	381	Réserves de Trésorerie	108 074	90 565
Obligations CRCA 4,25 %	15 048	15 048			
Obligations CRCA 2,70 %	17 800	17 800	Résultat de l'exercice	33 607	17 508
Obligations CRCA 1,65 %	8 000	8 000			
Obligations CRCA 1,20 %	15 000	15 000			
			DETTES	3 494	4 623
DISPONIBILITES	88 311	53 802			
Chèques et divers à encaisser	2 599	198	Chèques non présentés		3 084
Banque Courtois C/C	1 099	2 212	Charges à payer	3 494	1 539
Banque Courtois C/L	102	100			
Caisse d'Epargne C/C	1 551	639			
Caisse d'Epargne C/L	1 000	1 500			
Crédit Agricole C/C	4 861	7 106			
Crédit Agricole C/L	77 000	42 000			
Caisse	99	47			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	635	2 665			
Charges à répartir sur plusieurs exercices		1 455			
charges constatées d'avance	635	1 210			
TOTAL	145 175	112 696	TOTAL	145 175	112 696

RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors du Congrès du 14 Décembre 2019, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du Comité Départemental de Pétanque du Tarn, portant sur la véracité et l'exactitude des opérations figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés et leur concordance avec le bilan arrêté à la date du 31 Octobre 2020 et avec le compte de résultat de l'exercice couvrant la période du 1^{er} Novembre 2019 au 31 Octobre 2020 tels qu'ils nous ont été remis.

REMARQUES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le résultat du présent exercice se traduit par un bénéfice de 33 606 €. Il est dû principalement à :

- Arrêt des compétitions et de l'activité du Comité
- Baisse des charges soit 48 962,00 €
- Baisse des Produits soit 33 226,00 €

Lors de notre vérification nous avons préconisé plusieurs points pour les années à venir :

- 1 Présenter le détails des comptes de charges à payer, et de produits à recevoir
- 2 Etablir des procédures dans le choix des fournisseurs
- 3 Veiller à l'imputation de certaines charges dans les bons comptes
- 4 Régler le problème des à nouveaux lors de l'ouverture d'un nouvel exercice
- 5 Prévoir une formation trésorier Comité Départemental pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles comptables des associations.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé au contrôle des écritures comptables, à l'examen des pièces justificatives et des documents bancaires.

Nous pouvons certifier de la régularité et de la sincérité des comptes qui viennent de vous être présentés et qui donnent une image fidèle du résultat ainsi que de la situation financière.

En conséquence, nous vous invitons, Mesdames, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Les vérificateurs aux comptes.

Mickaël HARIVEL



Jean Michel SANTONJA



BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES

	N	N-1
1. LICENCES		
Fédération Française	47000	45000
Comité Régional Occitanie	14000	16000
2. COMPETITIONS		
Championnats de France	12000	16000
Championnats régionaux	7000	12000
Championnats Clubs nationaux, régionaux	2000	2000
Championnats Départementaux, Coupes	1500	2500
Compétition, Détection, Sélection Jeunes	8000	2200
Frais délégués et arbitres	10000	13000
Récompenses	1000	2000
Habillement joueurs	4000	5000
3. FONCTIONNEMENT		
Calendrier	0	1800
Congrès National et Régional	3000	5000
Congrès Départemental	2000	2500
Gestion comité	2000	3000
Secrétariat, Assurances, loyer, cotisations	2000	2200
Fournitures administratives et Fédérales	2000	3000
Habillement comité	1500	1500
Matériel, Maintenance, Boulodrome	1500	1500
Frais postaux, téléphoniques, bancaires	1000	1500
Aide à la politique Jeunes	2000	2000
Salaires et charges	17000	16000
Divers	1000	2000
Formation	1000	1040
TOTAL	142500	156740

PRODUITS

	N	N-1
1. AFFILIATIONS		
Secteur 1 Albi-Carmaux	680	810
Secteur 2 Gaillac-Graulhet	580	540
Secteur 3 Castres - Mazamet	690	690
2. LICENCES		
Secteur 1 Albi-Carmaux	33000	40000
Secteur 2 Gaillac-Graulhet	31000	33000
Secteur 3 Castres - Mazamet	40000	44000
2. FONCTIONNEMENT		
Publicités, calendriers	650	1000
Mutations	4000	4000
Amendes, duplicatas	1000	2000
Subvention du Département	7000	7000
Subvention CNDS	6000	2000
Engagements aux championnats départementaux	14500	17800
Produits financiers	1400	1600
Recettes boulodrome	2000	2300
Produits exceptionnels		
TOTAL	142500	156740

Intervention de Monsieur Alain JUILLA

Alain Juilla, futur responsable de l'Equipe Technique Départementale, intervient pour décliner son projet en vue de redynamiser la pratique chez nos jeunes en la rendant plus attractive par l'instauration de nombreuses compétitions, plus incitative à participer à ces mêmes compétitions en proposant des formules de récompense.

Ce projet a pour ambition de multiplier le nombre d'écoles de pétanque officielles et labellisées, à augmenter le nombre de licenciés dans ces catégories, à offrir à nos sociétés des techniciens formés à l'apprentissage de notre discipline.

A elle seule, la Commission Sportive « Jeunes » ne peut garantir la réussite de ce nouveau chantier ; elle a aussi besoin de l'adhésion des clubs et de leurs dirigeants.

Ne pas oublier que nos jeunes sont nos seniors de demain !

Vœux pour le congrès 2020

La Pétanque de Trébas demande s'il est possible de programmer l'horaire des Championnats du Tarn Jeunes : fin des inscriptions à 9h30 et jet de but à 10h.

Cette proposition est accordée

La Pétanque de Trébas demande également de créer une catégorie Benjamin au Championnat du Tarn Tête à Tête minime, cadet, junior.

Cette demande est accordée.

La Pétanque de la Gare Brassac demandait (au mois de novembre pour le congrès 2020 qui était prévu en décembre 2020) une réduction pour les licences de 2021.

Il était prévu une augmentation de 2€, la Fédération n'a pas reporté cette augmentation, mais le comité n'a pas répercuté ces 2€ pour les sociétés et celles-ci ont baissé leur marge ou l'ont annulée.

Pas de rapport de commissions.

Pas de questions diverses.

VOTE

79 clubs présents ou représentés.

Pour 191 voix :

186 voix POUR

5 voix NUL

DIPLOMES 2020

Viviane COUFFINAL	Pétanque Club Salvageois
Jean-Paul RIVAULT	Pétanque Club Salvageois
Alain BARTHE	Pétanque Club Laboutariégeoise
Maurice BELOU	Pétanque Club Laboutariégeoise
Nicole BARBERA	La Boule d'Arcachon
Janick COUSINIER	La Boule d'Arcachon
Jeannot SOUYRI	Pétanque Joyeuse Fontgrande
Antoine GOMEZ	Pétanque Joyeuse Fontgrande
Michel ALIES	Pétanque de la Gare Brassac
Benoit PINTO <i>Gambetta Carmaux</i>	DIPLOME D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION
Dalila LLORCA	DIPLOME D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION <i>médaille de bronze</i>
Brigitte KNEPPER	DIPLOME D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION <i>médaille de bronze</i>
Martine MURATORE	DIPLOME D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION <i>médaille de bronze</i>
Jésus CARRETERO	DIPLOME D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION <i>médaille de bronze</i>
Pierre BALESTER	DIPLOME D'HONNEUR DE LA FÉDÉRATION <i>médaille de bronze</i>

Pour terminer, la parole est tour à tour donnée à Monsieur Jean-François Chaffret
Président d'honneur et à Monsieur Thierry Daguzan représentant de la mairie de Lautrec

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H45.